

Le Président

Chères Consœurs, Chers Confrères,

2006, une grande année ?

2006, une grande année ? Cela dépendra de vous.

Tout d'abord, nous avons fait en sorte qu'elle démarre le mieux possible. L'habituel et désagréable appel de cotisation de janvier comporte une augmentation globale zéro. Hausses et baisses dans le régime de base dues aux plafonds, les taux ne changeant pas ; stabilité dans le régime complémentaire et l'ASV ; hausse dans le régime invalidité-décès due à l'extension considérable de la couverture (capital décès porté de 4 000 à 38 000 euros, invalidité professionnelle, amélioration de la rente du conjoint survivant), compensée par la baisse de l'ADR.

EXEMPLE DE CALCUL POUR UN REVENU NET DE 75 000 €

REGIMES	2005		Pourcentage d'évolution	2006			
	Montants	Taux		Montants	Taux		
DE BASE							
. Tranche 1	2 207 €	} 2 996 €	8,6%	} 1,7%	2 271 €	} 3 048 €	8,6%
. Tranche 2	789 €		1,6%		-1,5%		777 €
COMPLEMENTAIRE	6 750 €		9%		6 750 €		9%
INVALIDITE-DECES	572 €				600 €		
TOTAL	10 318 €				10 398 €		
	<i>Secteur I</i>	<i>Secteur II</i>			<i>Secteur I</i>	<i>Secteur II</i>	
ASV	1 200 €	3 600 €		0,0%	1 200 €	3 600 €	
ADR	304 €		0,405%	-37,1%	191 €		0,255%
TOTAL	11 822 €	14 222 €		-0,3%	11 789 €	14 189 €	
Pourcentage du revenu :	15,76%	18,96%			15,72%	18,92%	

Pas d'incertitude concernant les années à venir pour le régime de base et le régime complémentaire, et même équilibre adopté par le Conseil d'Administration concernant la montée en charge des nouvelles prestations invalidité-décès avec la baisse de celle de l'ADR. La seule ombre à venir est la dernière loi de financement de la Sécurité Sociale mettant en place la réforme proposée par l'IGAS, conduisant à terme à une division par 2 de la retraite ASV et un presque doublement de la cotisation, prix du maintien de ce régime imposé par une minorité qui oublie d'en donner le vrai prix.

Les autres événements à venir feront de 2006 une année riche, avec de nombreuses élections professionnelles. Une partie de votre avenir est entre vos mains, ne ratez pas ces échéances : élections CARMF, élections aux Unions professionnelles, à l'Ordre et dans les caisses maladie.

Les élections aux Unions seront importantes pour l'avenir de la médecine libérale. Je n'ai personnellement pas encore bien compris à quoi ces Unions servaient, mais l'importance de l'élection dépasse le cadre de ces organismes, car faute pour les syndicats d'avoir des adhérents en nombre suffisant pour répondre aux classiques critères de représentativité, celle-ci est accordée en grande partie grâce aux résultats de ces élections qui détermineront les interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics. De la capacité de ces représentants à défendre les confrères, des idées, des hommes ou des fonctions personnelles, des enjeux financiers importants découlant de ces élections et de la vie conventionnelle, de la dépendance ou de l'indépendance à cette manne parfois corruptrice, dépendra l'avenir de la médecine libérale. Nous aurons droit à beaucoup de gesticulations, de démagogie, de reniements et pendant 6 mois vous aurez l'impression d'être mieux défendus que pendant les 6 dernières années ou pour les 6 ans à venir. Ce petit jeu va se renouveler et est possible et gagnant en raison de la mémoire courte de beaucoup d'entre nous.

L'avenir de la médecine libérale concerne directement la CARMF. De votre capacité à financer vos cotisations et surtout de celle de vos successeurs dépendra votre revenu pendant plus de 20 ans de votre existence. Quand on voit comment ont été gérés la démographie et le Mica défendu par nos représentants, quand on voit comment a été géré l'ASV, espérons que l'ensemble de notre retraite ne sera pas elle aussi divisée par 2 dans 30 ans, assortie d'obligation d'enfermement dans des contrats léonins dont on ne peut sortir sous peine de voir cette retraite alors divisée par six ! Quand de plus on vous cache volontairement votre avenir, que l'on entend le représentant d'un syndicat demander au ministère et à l'IGAS de ne pas donner les chiffres à la profession pour ne pas l'affoler, que l'on voit le président du plus gros syndicat (élu par ses seuls adhérents) sommer le président de votre caisse de retraite (élu par 170 000 confrères et allocataires) de se taire, nous nous inquiétons pour la démocratie et pour la médecine libérale.

Pour les élections à la CARMF, point de gesticulation, uniquement des faits. Nous ferons dans la prochaine lettre CARMF le bilan des 6 dernières années. Ce bilan est celui des 28 membres du Conseil d'Administration, cotisants et allocataires, syndiqués et non syndiqués, membres élus ou non élus - cooptés et conseillers ordinaires - tous unis dans un travail collectif efficace et ingrat, ne se souciant que de vos intérêts. Si vous souhaitez qu'ils continuent, avec des nouveaux, dans le même esprit, dites le. Si vous voulez un changement radical, dites le aussi. Ils respecteront tous ce choix sans s'imposer à la majorité, moi le premier bien que non soumis à réélection. A vous et à vous seuls d'en décider.

Je tiens à remercier à cette occasion ces administrateurs et tous les délégués qui se dévouent pour vous, fermant leur cabinet pour une indemnisation méprisante et méprisable (non décidée par les confrères mais par la "tutelle"), montrant bien leur mérite et leur dévouement sincère et désintéressé.

Au nom de tous ces élus, de tout le personnel de la CARMF, je tiens à vous présenter nos meilleurs voeux pour 2006, mais sachez que notre action et nos voeux, les meilleurs soient-ils, seront en 2006 peu de choses. Cette année sera ce que vous déciderez qu'elle soit. Nous n'avons pas à vous imposer votre avenir, vous n'avez pas à le subir, vous avez à le construire. En 2006 plus que les autres années, il est entre vos mains.

Veuillez agréer, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes salutations confraternelles.



Docteur Gérard MAUDRUX